

MEC (Mise en conformité des réseaux d'eau sur l'avenue de Bel-Air)
Petit résumé du café-croissants du jeudi 29 août 2019

1. Planning des travaux de la mise en conformité : celui-ci dépend de deux autres chantiers, celui du CEVA et celui du maillon MICA (haut de l'avenue de Bel-Air)... et du marathon début mai 2020.
Donc, le maillon MICA étant prioritaire, **les travaux de raccordement aux parcelles privées** ne commenceront en principe qu'au début de 2020, ce qui permettra également de rationaliser les travaux. Entretemps, la ligne à haute tension du haut de l'avenue de BA aura été dsactivée et les travaux liés au collecteur principal auront pu être exécutés. De plus, l'entreprise Scrasa aura fini d'extraire la gaine qu'elle avait posée sur le collecteur des eaux mélangées, qui n'a pas tenu, pour en poser une nouvelle. Ces travaux, concernant le secteur Mousse-Bocage, sont censés durer deux jours, mais sans rouvrir la route, et, vu le bruit que cela implique, ne devraient pas être exécutés la nuit ou le dimanche.
Pour les connexions privées à l'intérieur des propriétés, le **délai d'exécution** sera de **6 mois après les travaux** de raccordements sur la voie publique.
 2. Nuisances des chantiers pour les habitants du quartier : étant donné qu'il risque de passer de nombreux camions sur l'avenue de BA en direction du chantier du haut de l'avenue de BA, et vu l'état de pire en pire du revêtement de la rue, on a demandé à Mme Mastracci de négocier avec le canton une **limitation de vitesse à 40km/h**. Mme Mastracci a trouvé l'idée bonne et va essayer d'obtenir quelque chose (le 30km/h semble malheureusement impossible). Il aurait par ailleurs été prévu que les camions de chantier empruntent une autre voie que l'avenue de Bel-Air.
 3. Aménagement du carrefour devant Belle-Ideé : il ne s'agira pas d'un rond-point, mais d'un carrefour avec feux.
 4. Aménagement de l'avenue de Bel-Air (quand tous les travaux auront été complétés, que le marathon sera passé et que la question du recours de Provélo sera levée). Il nous a été confirmé que le projet d'aménagement de la commune garantit le maintien des arbres de l'avenue de Bel-Air. Selon nos informations, le projet de ProVélo prévoit également la conservation de tous les arbres de l'avenue.
- **A la question de savoir quand et comment sera exécutée la mise en conformité des autres rues du Plateau, il nous est répondu que rien n'est encore agendé. Qu'en fait, si les travaux ont été entrepris sur l'avenue de BA, c'est que la mise en conformité de ses réseaux d'eaux est liée à des projets immobiliers. (Voilà une réponse claire à ce que nous avons toujours soupçonné. Or, jusqu'à maintenant, la commune avait toujours nié la raison de l'urgence de ces travaux).**
 - A propos du marathon : cette manifestation ne rapporte rien à la commune, au contraire elle lui coûte!
 - La prochaine rencontre est en principe prévue pour fin septembre. On devrait alors connaître l'échéancier des travaux restants.